

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le 05/03/2021

Recevoir
Levraut

ID : 073-217303064-20210225-D21_02_028-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Absents : 0

Date de convocation : 18 février 2021

Date d'affichage : 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à RIVAS Natacha)

Madame Carine MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 21-02-028

Objet : Budget principal 2021 : décision modificative budgétaire n°1

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°1 sur le budget principal, qui consiste en des ouvertures et ajustements de crédits sur les deux sections afin de prendre en compte de nouvelles dépenses et recettes.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le 05/03/2021



ID : 073-217303064-20210225-D21_02_028-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65737 : Autres établissements publics locaux	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748 : Autres organismes droit privé	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	110 000,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	126 480,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	126 480,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €
R-1321-183 : ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
D-2031-256 : CLUB MED	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-260 : SCHEMA DIRECTEUR DE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-169 : RESERVE FONCIERE	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-259 : BIKE PARK LUDIQUE LONG DE LA VALLOIRETTE	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21571-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	42 480,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	112 480,00 €	0,00 €	0,00 €
D-27638 : Autres établissements publics	0,00 €	68 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	68 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	126 480,00 €	213 480,00 €	0,00 €	87 000,00 €
Total Général		87 000,00 €		87 000,00 €

Cette décision modificative n°1 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 87 000 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2021 comme suit :

- 8 880 175.29 € en section de fonctionnement,
- 4 135 858.18 € en section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le 05/03/2021

ID : 073-217303064-20210225-D21_02_028-DE



La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 18 février 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 18 février 2021,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

➤ d'approuver la décision budgétaire modificative n°1 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 05/03/2021

Affichage : 05/03/2021

Valloire, le 05/03/2021

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAX.

